

■ **Pharmacie de Courtepin SA**, à Courtepin, CH-217-1002124-7, exploitation d'une pharmacie. (FOSC du 23.09.2004, p. 5). Capital-actions porté de CHF 100'000.– à CHF 140'000.– par l'émission de 400 actions de CHF 100.–, nominatives, à droit de vote privilégié. Statuts modifiés le 19.08.2005. Capital-actions actuel: CHF 140'000.–, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 500.–, nominatives, et 400 actions de CHF 100.–, nominatives, à droit de vote privilégié. Grandmaison Marie-Claude n'est plus vice-présidente mais reste administratrice avec signature collective à deux, Grandmaison William n'est plus président mais reste administrateur avec signature collective à deux. Millet Philippe, de Bonvillars, à Pully, est nommé président avec signature collective à deux, Burkhard Felix, de Messen et Sumiswald, à Subingen, et Hirsbrunner Fritz, de Sumiswald, à Lutry, sont tous deux nommés administrateurs avec signature collective à deux.

Journal no 3531 du 25.08.2005
(02996116 / CH-217.1.002.124-7)